

PIRE QUE LES "MARIAGES BLANCS" L'IMMIGRATION PAR ESCROQUERIE SENTIMENTALE !

« Il a suffi qu'il se présente à la mairie pour la reconnaissance de l'enfant. Lorsque le petit est né, il n'est même pas venu le voir à la clinique. Deux semaines après, il a pris quelques photos du bébé et il est parti aussitôt. Lorsque je lui en ai fait la remarque, il m'a ri au nez et ses paroles m'ont glacée : "Ce sont les papiers qui m'intéressent depuis le début, si ça ne te plaît pas, c'est trop tard. Si tu te mets en travers de mes projets, tu ne verras plus jamais ton enfant, c'est l'enfant ou les papiers." J'ai senti le piège se refermer, j'étais anéantie. Mon enfant avait un père qui ne s'intéressait à lui qu'au gré de ses droits administratifs. » Tel est le genre de témoignages recueillis par Marie-Annick Delaunay au sein de son association "Non aux mariages et paternités de papier". Le livre qu'elle consacre à ce phénomène aussi massif que méconnu nous fait découvrir un nouvel aspect des conséquences dramatiques du laxisme migratoire français.

L'immigration, on le sait, est un continent social, économique et politique mal cartographié. On ne possède à son sujet que des informations partielles, incomplètes et souvent peu fiables. Les statistiques qui le concernent sont données au compte-gouttes, réparties entre différents ministères et souvent présentées de façon à être difficilement lisibles, avec le parti pris, toujours, de minimiser l'ampleur du phénomène.

Un aspect méconnu de l'immigration

Régulièrement, un individu courageux s'aventure dans la jungle des chiffres et rédige un ouvrage qui tente de faire une estimation du problème. Plus rarement, une personne déchiffre une des *terrae incognitae* de l'immigration et apporte quelque chose de réellement nouveau au débat en nous fournissant une connaissance et une compréhension inédite d'un de ses aspects. C'est le cas de Marie-

Annick Delaunay, qui a récemment publié, aux Editions Tatomis, *L'immigration par escroquerie sentimentale*.

On connaît, déjà, le problème du mariage blanc, une pratique où les deux parties s'entendent pour contracter un faux mariage en vue d'obtenir des papiers. On sait aussi que les clandestins recourent de plus en plus à la méthode des paternités blanches : pour un montant qui oscille entre 2.000 et 5.000 euros, ils achètent à une femme enceinte - française ou étrangère, mais en situation régulière - le droit de reconnaître son enfant né en France. La méthode garantit en effet l'obtention d'un titre de séjour. Fondatrice en 2004 et présidente de l'association « Non aux mariages et paternités de papiers », Marie-Annick Delaunay nous fait découvrir qu'en marge de ces combines, les facilités d'obtention de cartes de séjour et de la nationalité française accordées aux conjoints de Français ou aux parents d'enfants français ont fait de nos concitoyens et de nos concitoyennes les proies de pratiques sordides : le mariage gris et la paternité grise.

Mariages de papier, paternités grises, faux PACS...

Dans de tels cas, il n'est plus question d'entente entre les deux parties pour violer les lois sur l'immigration : l'époux ou l'épouse française, qu'ils soient de souche ou issus de l'immigration, sont délibérément trompés par un



"L'immigration par escroquerie sentimentale", par Marie-Annick Delaunay, Préface d'André Bercoff. Editions Tatomis (www.tatomis.fr), 215 pages, 16 euros.

"La nombre de naturalisations au titre du mariage avec un conjoint français est passé de 16.659 en 1995 à 34.439 en 2004. Une augmentation de plus de 100 % ! De même, le nombre de cartes familiales obtenues pour mariage avec un Français a connu une croissance exponentielle. On est passé de 14.303 cartes en 1997 à 50.270 en 2004 ! De quoi se poser des questions."

étranger qui feint le bonheur parfait pour s'évaporer dans la nuit, dès qu'il ou elle a obtenu son titre de séjour. Pour parvenir à leurs fins, certains vont jusqu'à faire croire à leur victime qu'ils ont déjà un titre de séjour en règle en présentant de faux papiers. Dans des cas encore plus sordides, le partenaire va jusqu'à concevoir un enfant qu'il reconnaît aussitôt à sa naissance, avant d'abandonner la mère et l'enfant dans les heures ou les jours qui suivent sa naissance : contre un « parent d'enfant français », il n'est actuellement aucun recours pour la victime.

Et ces méthodes, quoique largement occultées par les médias, sont courantes. Pour la première fois, des mariages blancs aux paternités grises en passant par les mariages forcés et les faux PACS, Marie-Annick Delaunay détaille méthodiquement toutes les façons de frauder la loi au moyen des mariages, décrit l'impact catastrophique de ces pratiques sur les victimes et surtout donne une idée de l'ampleur du phénomène.

Un phénomène occulté, mais de grande ampleur

Son enquête se fonde sur deux sources : d'une part, les témoignages recueillis par son association en deux ans d'activité. Plus de 2.000 au rythme de plusieurs par jour. Un chiffre considérable qui n'est que le dessus de l'iceberg : depuis 2004, l'association n'a pu se faire connaître que grâce à Internet et n'a bénéficié, jusqu'à la sortie du livre, d'aucune médiatisation. D'autre part, un impressionnant travail de recherche a amené l'auteur à décoller les statistiques et à passer en revue les débats au parlement pour obtenir des chiffres rarement cités. Ainsi présente-t-elle ces chiffres quasi introuvables : le nombre de naturalisations au titre du mariage avec un conjoint français est passé de 16.659 en 1995 à 34.439 en 2004. Une augmentation de plus de 100 % ! Elle signale aussi l'incroyable progression du nombre de cartes familiales obtenues pour mariage avec un Français : on est passé de 14.303 en 1997 à 50.270 en 2004 ! De quoi se poser des questions.

Des victimes à la vie brisée

Autre richesse du livre, la place accordée aux victimes des mariages gris, car, on s'en doute, elles embarrassent et elles gênent le politiquement correct. Elles sont ainsi des milliers, probablement des dizaines de milliers, qui se retrouvent totalement isolées, après avoir été manipulées pendant des mois, souvent avec sur les bras un enfant que leur partenaire n'avait décidé de concevoir que pour obtenir le statut convoité de « parent d'enfant français ». « J'ai eu honte d'avouer à ma famille tout ce que j'ai subi, raconte ainsi une victime... Je culpabilise, pourtant je ne suis coupable de rien. » Plus terrifiant : Marie-Annick Delaunay nous explique que les lois sur l'immigration en leur état - et la façon dont elles sont appliquées - laissent ces victimes sans recours, quand elles n'en font pas l'objet d'ostrocisme. La présidente de « Non aux mariages et paternités de papiers » s'est elle-même retrouvée confrontée à un déferlement d'hostilité des associations immigratistes de sa région, lorsque

"Face à des individus prêts à tout pour obtenir des titres de séjour, nos concitoyens sont désarmés par l'ignorance totale de la réalité de l'immigration dans laquelle on les maintient."

leurs militants ont su le sujet de l'enquête qu'elle menait. En 215 pages, l'ouvrage de Mme Delaunay offre un tel concentré de détails et d'informations qu'il est impossible de le résumer. Sa lecture devrait être recommandée à toute personne qui s'apprête à partir pour un pays où les candidats à l'immigration sont nombreux ou qui fréquente des étrangers en France. Car c'est aussi un des constats fondamentaux de l'ouvrage : face à des individus prêts à tout pour obtenir des titres de séjour, nos concitoyens sont désarmés par l'ignorance totale de la réalité de l'immigration dans laquelle on les maintient. Dernier mérite de l'ouvrage, et pas le moindre : celui de nous montrer que l'immigration fait, dans notre pays, des milliers de victimes. *L'immigration par escroquerie sentimentale* est LE livre à lire sur l'immigration en ce début d'année.

Bruno Gheerbrant

* Remarquons ici que le site Internet du ministère de l'Intérieur ne publie plus les rapports sur les titres de séjour depuis 2002, année de l'arrivée de Nicolas Sarkozy au gouvernement.

Marie-Annick DELAUNAY
Préface d'André BERCOFF



L'IMMIGRATION PAR ESCROQUERIE SENTIMENTALE



TATAMIS